

Avec le soutien de
l'Organisation
Internationale de
la Francophonie



الايام

AL AYAM

الاقتصادية
(اسسها وفيق الطيبي سنة ١٩٦٦)

1000 L.L

- Cyberattaque contre les banques libanaises
- Le Fonds Francophone des inforoutes: projets retenus
- Gaza, cinq ans de blocus
- 2èmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise
- Lancement du prix littéraire Goncourt/ Le Choix de l'Orient

N° 55 - Septembre 2012

Magazine fondé en 1966 par Wafic El Tibi

Prix de l'essence : un facteur d'inquiétude majeur

Henri-Louis VEDIE,
Professeur émérite au Groupe HEC-France

Le prix de l'essence inquiète les consommateurs européens.

Le prix de l'essence à la pompe est un indicateur de premier plan pour ce qui concerne le pouvoir d'achat des consommateurs. Qu'il flirte aujourd'hui avec les 2 euros pour le super sans plomb, comme c'est le cas dans les pays de l'Europe du Nord ou en Italie, et immédiatement réapparaît la crainte d'une crise économique sans précédent. Certes le pétrole, et l'un de ses principaux dérivés l'essence, sont des incontournables, des pré-requis nécessaires pour ce qui concerne les politiques de développement. Que l'un et l'autre viennent à baisser, et la croissance retrouve un peu de souffle. Situation inverse bien sûr si l'un ou l'autre repartent à la hausse.

Rappelons tout d'abord que dans le prix de l'essence, il y a à l'origine le prix du pétrole brut. En janvier 2012, le coût du pétrole brut représentait, en France, environ un tiers du prix de l'essence à la pompe et un peu plus d'un tiers (35 – 37%) du prix du gazole. Ce prix est très fluctuant, même s'il existe trois bruts de référence cotés sur les marchés internationaux : Brent en Europe, West Texas Intermediate aux Etats-Unis et Brent Dubaï. Ce prix dépend des coûts techniques de production, de la qualité du pétrole, des impôts dus à l'Etat qui délivre les permis d'exploitation et de la marge du producteur. Soulignons que le montant de cette première fiscalité, car c'est loin d'être

la dernière, peut varier de 30 à 90%, égal à la différence entre le prix de vente du brut et son coût technique de production. De même le marché du pétrole est un marché type, où l'offre et la demande font le prix. Comme tout marché de nombreux facteurs peuvent influencer le cours : citons parmi les plus fréquents, la situation géopolitique des pays exportateurs, principalement moyen-orientaux, l'évolution des réserves, la spéculation et l'évolution de la demande. Reste également le rôle de la monnaie de facturation. Dans les pays de la zone euro, la parité euro-dollar aura un impact immédiat et fort sur le prix d'achat du pétrole brut. Un euro fort, c'est la garantie d'un pétrole bon marché, toutes choses égales par ailleurs. Situation inverse avec un euro faible.

Le coût du raffinage vient ensuite s'ajouter aux dépenses consécutives à l'achat du pétrole brut. Début 2012, il était estimé à 2,3% du prix à la pompe de l'essence et à 7,5% du prix du gazole à la pompe. Avant dernier poste de dépenses, celui impacté par le transport et la distribution. Ces dépenses sont variables selon les pays. En France où les grandes surfaces distribuent plus de 60% du marché du pétrole et de l'essence, la guerre des prix qu'elles se livrent permet de les minimiser autour de 9 – 10 centimes d'euro par litre. Ce n'est pas le cas en Italie, où la moyenne atteint 15 centimes d'euro par litre. Restent bien sûr les taxes. Et elles sont considérables : en France un peu moins de 50% pour le gazole, un peu plus de 55% pour

l'essence. Elles prennent la forme de T.I.C.P.E. (Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Energétiques) et la T.V.A. Si la T.V.A. est appliquée à l'ensemble essence / gazole, ce n'est pas le cas de la T.I.P.C.E. qui elle donne lieu à nombreuses exceptions, comme par exemple celle appliquée aux agriculteurs et aux pêcheurs.

Dans les nations de l'Union européenne, en mars 2012, le pays où les prix à la pompe étaient les plus chers était l'Italie. A cette date, et dans ce pays, le prix du sans plomb était de 1,852 €/litre, pour un brut de 0,588 €/litre, avec une taxe pétrolière de 0,704 €/litre et une TVA de 0,321 €/litre. En ce qui concerne le diesel, le prix par litre était de 1,765 €, pour un brut de 0,588, une taxe pétrolière de 0,593 et une TVA de 0,585.

Par contre à l'échelle planétaire, les écarts peuvent être beaucoup plus importants, voir considérables entre les régions exportatrices de pétrole brut (Moyen-Orient, Russie, etc...) et les régions importatrices, comme l'Europe. Tout dépend des taxes et impôts pratiqués. En Europe, compte tenu de l'endettement généralisé des Etats, la fiscalité atteint des sommets et dépasse souvent 65% du litre à la pompe. En 2010, en France, toutes confondues elles étaient estimées à 34 milliards d'euros, soit environ 10% des recettes fiscales du pays.

Est-il imaginable de les réduire afin de conforter



le pouvoir d'achat des populations concernées ? Nous ne le pensons pas, car cela conduirait à accroître le déficit budgétaire, ce qui serait contraire à toute logique de rigueur budgétaire dont l'Europe a le plus grand besoin. N'oublions pas que les premiers bénéficiaires de la hausse du prix du baril du pétrole ne sont pas les pays producteurs et exportateurs, mais bien les pays importateurs et consommateurs, pays qui ont le plus grand besoin de cette manne fiscale « énergie ». Pauvre consommateur, il y a le discours officiel et les actes ! Le consommateur européen écoutait trop le discours officiel (économie d'énergie, fumer moins, etc...), il y a un ministère qui ne s'en réjouirait pas, c'est le ministère du budget.

Pour autant ce modèle n'est pas sans risque. Trop d'impôt tue l'impôt enseignait l'économiste américain Laffer. Cette affirmation est toujours d'actualité. La société de consommation exige des consommateurs. Et ces derniers sont conditionnés par le pouvoir d'achat qui est le leur. Et la pire des situations serait celle d'une société de consommation sans consommateurs !

Liban: l'économie en danger

De nombreux dangers menacent l'économie libanaise. Corruption, absence de vision stratégique de la part des gouvernements qui se sont succédés depuis la fin de la guerre civile, agressions israéliennes, instabilité politique générale, etc.

L'économie libanaise n'observe pas les effets communs aux autres économies régionales du fait de la présence de facto d'une économie parallèle favorisée par un état faible, qui a prouvé son inaptitude à la gouvernance et qui, brillant par son absence, a permis le développement d'une multitude de marchés noirs (piratage, vente de biens non soumis à la TVA, contrebande massive, etc.)

Le fait que le secteur bancaire ait miraculeusement échappé à la crise de 2008 a été justifié par nombre d'analystes par la «clairvoyance» du directeur de la Banque du Liban, Riad Salameh. Il est peut être vrai que l'organe de gestion

du secteur avait pris certaines mesures pour interdire aux banques locales d'investir massivement dans les produits dérivés à la mode avant la crise, mais la vraie raison peut plutôt s'expliquer par le fait que l'économie libanaise ne ressemble à aucune autre dans la région du fait de sa taille restreinte et de sa dépendance d'un marché difficilement identifiable par les outils de mesure économique traditionnels.

Le tourisme touché de plein fouet par l'instabilité sécuritaire

Les comités économiques ont tenu récemment une réunion urgente, présidée par l'ancien ministre Adnan Kassar, en présence du ministre de l'Industrie Vrej Sabounjian.

Les personnes réunies ont discuté des récents développements politiques et sécuritaires sur la scène libanaise et des problèmes desquels souffrent les secteurs de production à cause



de la stagnation datant depuis des mois dans les marchés.

Selon le communiqué issu de la réunion, les comités économiques ont débattu des moyens visant à immuniser et à sauver l'économie nationale et de questions relatives à la hausse du coût de l'inscription à la CNSS.

Les comités ont mis en garde contre les dangers de l'instabilité sécuritaire au Liban, dénonçant les incidents ambulants entre les régions du Nord, de Beyrouth et de la Bekaa. Ils ont estimé que les incidents de sécurité nuisaient à la réputation de l'Etat, le pressant de frapper avec une main de fer contre les criminels, afin d'améliorer l'image du Liban à l'étranger.

Les comités ont décidé de tenir des réunions ouvertes pour suivre la situation au Liban de près et pour prendre les positions adéquates en faveur de l'économie nationale, de la croissance et afin de poursuivre l'application des réformes économiques et financières.

Notons que le nombre de touristes a enregistré une baisse de 12% en juillet 2012. Les chiffres sont incertains pour le mois d'août. Certains hôtels de luxe de la capitale déplorait à la fin de ce mois crucial pour le secteur touristique, des records historiquement bas de taux d'occupation allant jusqu'à 30%.

Les banques libanaises subissent une cyberattaque en règle

Un nouveau virus informatique, baptisé Gauss et présentant des similarités avec Flame et Stuxnet, a été conçu pour espionner les transactions bancaires en ligne, a annoncé la société russe Kaspersky Lab, qui précise que des données de banques libanaises ont été piratées.

Selon le spécialiste de la lutte antivirus, Gauss est un "kit complet d'outils de cyberespionnage" créé par un Etat, sans préciser lequel.

Ce "cheval de Troie visant la banque en ligne" permet de voler les mots de passe, les identifiants de comptes bancaires et de pirater les modes de paiement en ligne, précise Kaspersky dans un communiqué.

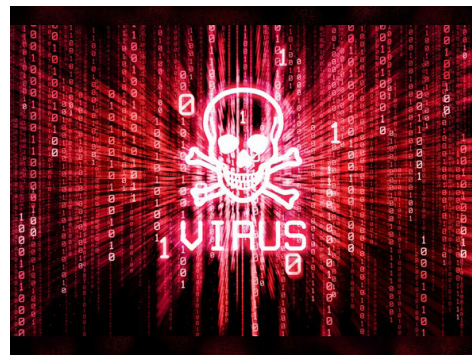
Opérationnel depuis septembre 2011, il a été découvert en juin "grâce aux enseignements tirés de l'étude approfondie menée sur Flame", explique la société.

"Gauss présente des ressemblances frappantes avec Flame, telles que sa conception et son code source, ce qui nous a permis de le découvrir", affirme l'expert en chef de la sécurité de Kaspersky, Alexander Gostev, cité dans le communiqué.

Le virus Flame a été conçu pour dérober des informations sur le programme nucléaire iranien. Les Etats-Unis et Israël ont souvent été soupçonnés d'être à l'origine de Flame et de Stuxnet, un virus semblable qui s'était attaqué en 2010 aux centrifugeuses iraniennes.

"Une autre spécificité de Gauss tient à sa capacité à infecter les clés USB via la même vulnérabilité précédemment exploitée par Stuxnet et Flame", note la société russe.

Mais là où Stuxnet et Flame visaient l'Iran, Gauss semble s'attaquer à des banques libanaises, notamment Bank of Beirut, BlomBank, Byblos-Bank ou encore le Crédit libanais. Le virus a par ailleurs ciblé des utilisateurs de Citibank et de PayPal, ajoute Kaspersky qui estime à 2.500 le nombre d'ordinateurs infectés, contre



700 pour Flame.

Selon le New York Times, le président américain Barack Obama est à l'origine d'une augmentation des cyberattaques contre le programme nucléaire iranien et le virus Flame serait, si l'on en croit le Washington Post, le produit d'une collaboration entre les agences américaines de renseignement et l'armée israélienne.

Guerre d'usure entre Apple et Samsung

Un jury californien a condamné le sud-coréen Samsung à verser à Apple plus d'un milliard de dollars (840 millions d'euros) pour des violations de brevets liés aux iPad et iPhone. Samsung a immédiatement prévenu que ce n'était «pas le mot de la fin», ni dans cette affaire, ni dans les batailles menées devant d'autres tribunaux à travers le monde et annoncé qu'il allait déposer une requête pour obtenir le renversement de la décision du tribunal. «Si nous n'obtenons pas gain de cause, nous ferons appel», indique dans un communiqué la firme sud-coréenne.

Après trois semaines d'audience, et des millions de dollars dépensés par les deux firmes en frais d'avocats, le jury est entré en délibération pour démêler les accusations croisées que se lancent Apple et Samsung dans ce qui est le plus grand procès pour violation de brevets intenté depuis des décennies aux Etats-Unis.

pour donner à un groupe un monopole sur les rectangles avec des coins arrondis».

Un verdict plus mitigé en Corée du Sud

Les géants technologiques Apple et Samsung ont enfreint mutuellement leurs brevets. C'est à cette conclusion qu'est arrivé un juge de Corée du Sud.

Les deux groupes sont condamnés à se verser des dédommagements. Le tribunal a jugé qu'Apple a enfreint deux brevets de Samsung et doit lui verser 40 millions de wons (quelque 28.000 euros). Quant à Samsung, elle doit payer 25 millions de wons pour avoir enfreint un brevet d'Apple.

Ce jugement est qualifié de symbolique par les analystes. Les deux sociétés s'affrontent depuis pas mal de temps déjà en justice en



Pour s'acquitter de leur mission, il ont dû lire plus de 100 pages d'instructions, et remplir un formulaire de 20 pages. La juge Lucy Koh avait aussi demandé aux dirigeants des deux groupes de tenter de négocier et de «faire la paix», estimant que l'affaire présentait «des risques pour les deux parties». Un avocat de Samsung a confirmé que le patron d'Apple, Tim Cook, et celui de Samsung, Kwon Oh-Hyun, avaient parlé au téléphone, mais sans régler leur querelle.

Pour Apple, il s'agissait de démontrer que son concurrent a copié non seulement le design de ses appareils, mais aussi certaines icônes de son système d'application, et même les emballages des machines. Le jury lui a donné raison de façon «écrasante», a estimé Brian Love, professeur à l'université de Santa Clara : «Tous ses brevets ont été jugés valides, et tous sauf un violés par la plupart des produits de Samsung.» Le groupe sud-coréen a parallèlement vu rejetées ses propres accusations envers son concurrent. Samsung estimait qu'Apple avait aussi violé plusieurs de ses brevets, en particulier dans les technologies d'internet sans fil (wifi), mais les jurés ne l'ont pas suivi.

«Les consommateurs sont les perdants» du procès, a déploré Samsung dans un communiqué. Le jugement «va conduire à moins de choix, moins d'innovation, et potentiellement des prix plus élevés», a-t-il averti, regrettant «que la législation sur les brevets soit manipulée

raison des ressemblances de leurs appareils mobiles respectifs.

Des partenaires commerciaux très liés

En attendant, Apple et Samsung restent des partenaires commerciaux très liés et il va bien falloir préserver cet intérêt mutuel ...

Ainsi Samsung est le fabricant des processeurs utilisés dans l'iPhone et l'iPad, fournit les mémoires utilisées dans ces mêmes produits mais également avec LG et d'autres, le Sud Coréen est en charge de la fabrication des écrans. Au final, c'est 26 % du coût de fabrication d'un iPhone qui serait estimé revenir à Samsung pour un revenu total de 13 milliards de dollars et surtout 2,2 milliards de \$ de profits soit 8 % du bénéfice de Samsung.

Côté Apple, la dépendance est évidente et majeure. Bien qu'ayant commencé, depuis 2010 et les premiers échanges houleux avec Samsung, à diversifier ses fournisseurs, le géant reste très dépendant de Samsung et ne pourrait s'en passer à court terme. Samsung l'a bien compris et pourrait s'en servir éventuellement dans les négociations à venir entre les deux, mais reste prudent, un de ses dirigeants qui participait au meeting affirmant que «le contrat de fournisseur restait indépendant des actions en justice et que cela n'était pas amené à changer».

La Fédération de Russie rejoint l'OMC



La Fédération de Russie est devenue le 22 août, le 156ème membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tandis que Vanuatu est devenu le 157ème le 24 août, a annoncé l'Organisation dans un communiqué de presse.

«Une fois encore cette année, nous accueillons deux nouveaux membres dans la famille de l'OMC. Le chemin aura été long pour ces pays, qui vont sans aucun doute renforcer le système commercial multilatéral», s'est félicité son Directeur général, Pascal Lamy.

Un enjeu important

«Cette double accession rappelle que rejoindre l'OMC continue d'être un enjeu important pour les nations qui n'en sont pas encore membres, dans la mesure où le commerce peut constituer le socle de la croissance économique. C'est particulièrement important dans un contexte troublé où le monde continue de subir les effets

de l'une des pires crises économiques qu'il ait connues. Rejoindre l'OMC est un signe de confiance dans l'Organisation et dans sa capacité à répondre aux attentes de ses membres», a expliqué M. Lamy.

La Fédération de Russie s'est engagée à pleinement appliquer les dispositions de l'OMC en invoquant une période de transition très courte. En moyenne, elle appliquera un tarif consolidé final de 7,8% sur les biens et a pris des engagements spécifiques dans onze secteurs de service.

Vanuatu

De son côté, Vanuatu, dès sa date d'accession à l'OMC, appliquera les dispositions de l'OMC sans période de transition, à l'exception de ses propriétés intellectuelles et de la publication de ses informations commerciales. Son tarif consolidé final sera en moyenne de 39,7% et ses engagements spécifiques concerneront 10 secteurs de services.

Face à la corruption

Liban, on gratte un peu, on découvre que la majorité de la problématique actuelle revient à la corruption: que cela soit dans différents domaines, « name it », environnement, et le fait de raser des montagnes par des carrières ou la gestion des déchets, patrimoine, ou des sites archéologiques sont rasés pour des projets immobiliers (voir le port phénicien de Beyrouth ou des différents scandales par le passé dans le secteur Solidere pour ne pas évoquer les fouilles sauvages dans d'autres régions libanaises), infrastructures, avec des routes qui ne servent à rien alors qu'il y a un gros défaut dans le transport public, faut bien aider les spécialistes du BTP à gagner leurs vies, secteur électrique avec la mafia des moteurs, etc..., et même la gestion des espaces publics avec la mafia des valets parkings, espaces de stationnement, le domaine maritime, pour ne pas oublier le secteur de la santé publique avec la mafia des médicaments et même la question alimentaire avec les aliments avariés. Les politiciens, quelque soit le bord politique auxquels ils appartiennent, participent activement à cette état de fait (pour celles et ceux qui se demandent ou est l'Etat justement), les politiciens sont corrompus volontairement ou involontairement ne font rien à contrer ces actions.

On attendait beaucoup de l'alternance politique, la moralisation n'a pas eu lieu, bien au contraire.

Face à ces différentes problématique exposées aux politiciens, la réponse est « que les affaires sont politiques ». La problématique n'est pas politicienne, les réponses à ses mêmes problématiques ne sont pas politiques, elle démontrent un manque d'argumentation face

aux faits.

Ou on est transparent et on fait le ménage y compris dans son propre camp ou on n'est pas transparent et dans ce cas là, la question de la comptabilité face aux actions passées doit se poser et elle se posera un jour ou l'autre.

Il suffit d'attendre, la population n'est plus dupe comme par le passé. Il est nécessaire pour sauver le pays de remettre en place l'ascenseur social, permettre aux gens compétents d'exprimer justement leurs compétences au Liban alors qu'actuellement ils sont forcés à l'expatriation par ces différentes mafias. Il est temps désormais de mettre en place un système basé sur le Mérite et de contrer un système l'incompétence basé sur des familles presque mafieuses qui bloquent l'ascension sociale et veulent maintenir le Liban dans l'obscurantisme pour leur intérêt.

Que demander des politiciens? Il est tant désormais de mettre en place un Front de la Morale Politique et redonner à ces 2 mots la noblesse normalement due à la fonction de servir l'état et donc le citoyen et non des intérêts privés. Il ne faut plus persévérer dans un système bipolaire qui agit pour ces intérêts d'intérêts privés et non dans l'intérêt de la société. Si cela ne marchera pas, la question d'une révolution se posera.

www.libnanews.com



Fonds francophone des inforoutes : projets retenus pour 2012

Pour améliorer la présence du français dans l'univers numérique et répondre aux besoins des pays en développement, l'Organisation internationale de la Francophonie soutient la production de contenus et d'applications numériques au moyen du Fonds francophone des inforoutes.

Le Fonds, dont la création a été décidée à Hanoi lors du VIIe Sommet de la Francophonie (1997), vise à développer l'appropriation des nouvelles technologies dans les pays membres en multipliant les usages et en favorisant l'apparition de contenus et d'applications francophones numériques dans des secteurs d'intervention aussi variés que l'éducation, les médias, le cinéma, la création de logiciels, les sciences et techniques, la création de bibliothèques électroniques.



Ce Fonds a pour mission de promouvoir les Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays du Sud et d'Europe centrale et orientale en finançant, à la suite d'appels à projets, des initiatives multilatérales de production de contenus francophones s'inscrivant dans les grandes orientations de la Francophonie. Réuni le 13 juillet, le Comité de sélection du Fonds francophone des inforoutes a retenu 9 projets dédiés à la production de contenus et/ou d'applications francophones numériques, pour un montant global de près de 935 000 euros :

- **Culture** : Africa stand up (montant

accordé : 119 387 euros)

- **Culture, démocratie, jeunesse** : Extension et pérennisation du projet OuestAfricaBlog (montant accordé : 81 670 euros) ;
- **Culture et savoirs** : Français sur objectifs universitaires en ligne FOU/TIC (montant accordé 80 575 euros) ;
- **Culture et savoirs** : Plateforme numérique de ressources en ligne pour l'enseignement et l'apprentissage du français au Cambodge, Laos, Vietnam (montant accordé : 73 779,20 euros) ;
- **Économie et solidarité** : Favoriser l'insertion des petits producteurs de noix de cajou et de sésame dans le commerce international par la diffusion d'informations utiles et régulières (montant accordé : 150 000 euros) ;
- **Économie et solidarité** : Mise en réseau des actrices et acteurs du développement agricole et rural en Afrique de l'Ouest et du Centre (montant accordé : 84 295 euros) ;
- **Économie, solidarité, jeunesse** : L'usage des TIC pour l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes orphelins du VIH/SIDA (montant accordé : 101 000 euros) ;
- **Démocratie, environnement, solidarité** : Développement de la citoyenneté numérique au service du développement durable en Afrique francophone (montant accordé : 92 045,50 euros) ;
- **Savoirs** : Réseau francophone de ressources éducatives réutilisables (montant accordé : 149 770,75 euros) ;

Au total, 93 projets, proposés par des partenaires issus d'une quarantaine de pays francophones, ont fait l'objet d'une demande de contribution financière dans le cadre de ce 20e appel lancé le 21 juillet 2011 et clôturé le 16 mars 2012 à minuit.

Outre les 9 projets retenus pour financement, 4 projets sont en attente de décision finale du Comité et 10 autres projets ont été reportés pour compléments d'information dans le cadre du prochain appel.

Gaza, cinq ans de blocus



La bande de Gaza vit depuis 1991 une politique d'enfermement qui s'est transformée en 2006 en un blocus, devenu presque total en 2007. Depuis 5 ans, le territoire palestinien, qu'occupe toujours Israël, subit un isolement dramatique et ne survit que grâce à l'aide internationale et au système des tunnels. La population se voit ainsi infliger une punition collective illégale selon le droit international. François Hollande en tant que candidat s'était engagé à obtenir d'Israël « des mesures d'allègement » afin d'aboutir « à la levée du blocus ».

Le nombre de camions entrant dans la bande de Gaza équivaut à seulement 35 % de ce qui rentrait début 2007 (avant le renforcement du blocus) et ne concerne en majorité que des biens de consommation. Presque aucune exportation n'est possible. 35% des terres agricoles sont inaccessibles. En mer, les pêcheurs ne peuvent

aller au-delà d'une zone de 3 miles nautiques. Le chômage est l'un des plus élevés au monde et plus de 75% de la population reçoit de l'aide internationale. L'ONU affirme que « la majorité de la population continue de souffrir d'insécurité alimentaire et reste gravement dépendante de l'assistance humanitaire ».

Seul lien régulier avec l'extérieur, les tunnels. Ils ont en 2012 fourni deux fois plus de matériel de construction que le point de passage de Kerem Shalom entre la bande de Gaza et Israël et sont le premier facteur d'amélioration de l'économie gazaouite entre 2010 et 2011.

Le blocus de la bande de Gaza, dans la mesure où il s'applique à l'ensemble des habitants pour des crimes qu'ils n'ont pas commis personnellement, constitue une « punition collective », violation flagrante du droit international humanitaire

dont le respect s'impose pourtant à Israël.

La majorité des États membres de l'ONU a condamné à maintes reprises le blocus de Gaza. En France, le ministère des Affaires étrangères a appelé à un « changement fondamental de politique des autorités israéliennes vis-à-vis de Gaza » et l'ensemble des partis politiques est favorable à la levée de ce blocus. Dans sa réponse au questionnaire de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, François Hollande a déclaré que « les autorités israéliennes doivent prendre des mesures d'allègement et aboutir à la levée du blocus qui pèse si lourdement sur les conditions de vie de la population, dans des conditions garantissant la sécurité d'Israël ».

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine agira pour que cette intention

devienne une politique.

Aujourd'hui la colonisation en Cisjordanie et le siège de la bande de Gaza, outre qu'ils sont des violations du droit international, sont autant d'entraves au développement économique et social des Territoires palestiniens et à la construction d'un véritable Etat indépendant.



Le Maroc renforce le droit à la santé pour tous

Vincent Fromentin

Lancé en mars dernier, le régime d'assistance médicale aux démunis (RAMED) connaît un franc succès au Maroc et les demandes de cartes pour y bénéficier affluent. Après une première expérimentation entamée dès 2008 dans la région de Tadla-Azilal, ce dispositif ambitieux permet aux personnes économiquement démunies la prise en charge des frais de soins dans les hôpitaux publics, établissements publics de santé et services sanitaires de l'État, soit 2.581 établissements dont 2.030 centres de santé, 111 hôpitaux locaux et provinciaux, 12 hôpitaux régionaux et 19 centres hospitaliers universitaires. La généralisation du Ramed prévue d'ici la fin de l'année permettra de couvrir plus de 8,5 millions de personnes fragiles.

L'amélioration du niveau de santé constitue une des composantes essentielles de la politique de développement social prônée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui vise à garantir la pleine participation des citoyens au développement durable du pays. Préambule de la Loi 65-00 du 3 octobre 2002

Un projet de société global

L'extension du Ramed participe d'un projet de société global qui constitue pour Benallal Mohamed dans Le Monde un réel « modèle pour le monde arabe ».

Le développement économique du Maroc repose sur double régulation sociale : à la fois une mutualisation des risques par une assurance maladie obligatoire de base (AMO) et, également, sur un système de solidarité nationale permettant aux populations les plus vulnérables de bénéficier de la gratuité des soins de santé (RAMED).

Basés sur les principes de l'assurance obligatoire et de l'assistance sociale, ces deux dispositifs complémentaires permettent d'améliorer l'accès aux soins des citoyens, notamment les plus démunis, dans la perspective d'une meilleure cohésion sociale.

Le mécanisme d'attribution des droits au RAMED repose sur une approche participative (collaboration des Ministères de l'Intérieur, de la Santé, des Finances, de l'Agriculture, etc.) et déconcentrée, au plus près des collectivités locales. L'identification des bénéficiaires les plus précaires s'effectue grâce aux indications données par les chefs de famille (nombre de personnes à charge, revenu, etc.).

Chaque demande est étudiée par des commissions permanentes locales (CPL) au niveau de chaque Pachaïk1, Caïdat2 ou de chaque annexe administrative. Ces commissions sont épaulées par des structures administratives au niveau



local pour la collecte, au niveau des Provinces pour la saisie des données et l'informatisation. Dans cette logique organisationnelle, l'échelon national a un rôle de pilotage, de centralisation et d'attribution des cartes.

L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM), mise en place par la loi de 2002, a été chargée d'encadrer et de réguler le système AMO et de gérer le RAMED.

La pénurie de professionnels de santé, défi d'avenir

Mais, si l'accès aux catégories les plus vulnérables constituent une réelle avancée sociale, les effectifs des professionnels de la santé restent une question cruciale : une étude réalisée par le Ministère de la

Santé Marocain et l'OMS en décembre 2009 pointait du doigt la pénurie de l'offre médicale et paramédicale à l'horizon 2025. A titre d'exemple, le Maroc compte 0,62 médecins pour 1000 habitants; la France 3,5.

Ce manque de ressources humaines incite le Royaume à embaucher, particulièrement dans les zones rurales : 2.594 cadres de santé ont été embauchés en 2010, dont 987 en milieu rural. Le 16 juillet dernier, le Ministre de la Santé, El Hossein El Ouardi, a rappelé que l'essentiel des mesures d'urgence votées avaient été mises en place en 2012 : formation du personnel, création de 20 unités médicales d'accouchement de proximité, développement des pôles d'urgences spécialisés à Oujda, Marrakech, Casablanca et Sidi Bennour, soutien à la performance des hôpitaux, cadre réglementaire pour baisser le prix des médicaments, etc.

Le chantier de l'amélioration de l'accès aux soins de premier recours repose sur un esprit de justice sanitaire et de solidarité nationale. La politique ambitieuse mais nécessaire suscite de nombreux espoirs au sein de la société, qu'il ne s'agit de ne pas décevoir.

(www.vincentfromentin.fr)

Les 2èmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise

Le contexte

C'est à partir de l'époque du mandat français que la France et le Liban deviennent étroitement liés par des relations politiques, institutionnelles et culturelles. Ce contexte favorable encourage de nombreuses collectivités locales françaises à initier des projets de coopération décentralisée après la fin de la guerre civile. Cette dynamique de partenariats et d'échanges d'expertise s'est encore renforcée à l'issue de la guerre de l'été 2006, date à laquelle les collectivités françaises ont souhaité marquer leur solidarité et s'engager dans la reconstruction du pays.

La coopération décentralisée franco-libanaise compte aujourd'hui un nombre important de projets en cours. La densité des échanges et la diversité des domaines couverts par ces coopérations, associant municipalités, départements et régions à des municipalités et fédérations de municipalités libanaises de tailles diverses, ont incité les collectivités françaises et libanaises à assurer une meilleure visibilité et une meilleure valorisation de l'expérience acquise. Le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes soutient cette coopération en apportant des cofinancements auxquels s'ajoutent

les appuis de l'Agence Française de Développement.

Un des moyens de cette coopération a été la mise en place d'un « projet concerté » qui a réuni dix collectivités locales françaises avec Lyon-Grand Lyon comme Chef de file et en partenariat avec Cités Unies France et le bureau CGLU/BTVL. Plus largement, ce « projet concerté » s'inscrit dans le cadre du « Programme d'Appui aux Municipalités Libanaises » (PAML), lancé par le Bureau CGLU/BTVL lors du Séminaire international sur la décentralisation au Proche-Orient d'octobre 2009, tenu sous le Haut Patronage et en présence du Président de la République Libanaise.

Ce « projet concerté » a notamment permis d'organiser une visite de représentants du Comité des Maires Libanais (Présidents des municipalités de Beyrouth, Tripoli, Jbeil-Byblos, Zahlé et le Vice-Président de Ghobayré) à Paris les 27 et 28 septembre 2011, accompagnés par le Bureau CGLU/BTVL. Cette visite, organisée par Lyon-Grand Lyon et Cités Unies France en collaboration avec le Bureau CGLU/BTVL a été l'occasion de rencontres et d'échanges de haut niveau, notamment avec des représentants de collectivités locales françaises, du Sénat, de l'Association

des Maires de France, de l'Association des Régions de France, de l'Association Française du CCRE, du CNFPT, du MAEE ainsi que des échanges sur la décentralisation et ses conditions de réussite.

Il s'agira, en octobre 2012, des deuxièmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise. Les premières Assises ont eu lieu à Lyon les 23-24 octobre 2003, une centaine d'élus libanais et le Ministre libanais de l'Intérieur et des Municipalités y ont participé, montrant ainsi le vif intérêt porté à cette coopération.

Les objectifs

Neuf ans après :

- Où en est le processus de décentralisation au Liban et en France ?

- Quelle est la nature de ce processus de décentralisation dans le contexte libanais ?

- Que représente la coopération décentralisée franco-libanaise comme levier de la décentralisation au Liban ?

- Quelles sont actuellement les grandes tendances de la coopération décentralisée franco-libanaise et quelles en sont les

perspectives ?

- Comment renforcer les partenariats franco-libanais existants et en développer de nouveaux ?

Les Assises d'octobre 2012 permettront de

- favoriser une réflexion sur la question de la décentralisation à partir des expériences vécues au Liban et en France ;

- dresser un bilan de la coopération décentralisée franco-libanaise et réfléchir aux outils de renforcement des partenariats, ses apports pour une décentralisation administrative effective, les conditions de sa réussite, les tendances et les conditions nécessaires à son optimisation ;

- développer de nouveaux partenariats.



La France à Tannourine

Le Conseiller culturel Aurélien Lechevallier et l'Institut français de Jounieh lancent "La France à Tannourine"

Du jeudi 23 août au dimanche 26 août, le président de la Municipalité Mounir Torbay et les habitants de Tannourine ont invité la France à passer quelques jours dans la fraîcheur de ses montagnes.

Le programme du festival « La France à Tannourine », concocté par l'Institut français de Jounieh et la municipalité de Tannourine, a fait la part belle aux artistes libanais et français, offrant, à un public venu en nombre, quatre soirées artistiques, inédites dans la région.

L'événement, entièrement gratuit, a été inauguré par trois expositions, dont « La route de la soie » photographies du reporter primé par le World Press Photo, Marc Deville ; avant de se poursuivre par un récital de Randa Asmar lisant en français et en arabe des poètes de la Méditerranée, accompagnée au 'oud par Oussama Abdel Fattah. Le public, captif, a ovationné les deux artistes.

Aurélien Lechevallier, conseiller de coopération et d'action culturelle près l'Ambassade de France au Liban, a rappelé



aux habitants de Tannourine la volonté de l'Institut français du Liban d'être présent sur l'ensemble du territoire libanais.

L'ensemble des soirées, festives et à l'esprit bon enfant, a rassemblé un public toujours plus nombreux, notamment avec les films du projet « cinécaravane », présentés en plein air : « Et maintenant on va où ? » de Nadine Labaki et « Un monstre à Paris » d'Eric Bergeron. Le clou du festival, le concert de Joseph Attieh, avec les sœurs Michelle & Noel Kesserwany en première partie s'est déroulé devant plus de 3000 personnes ravies.

C'est une bouffée d'air frais que l'Institut français du Liban et la municipalité de Tannourine ont insufflé aux habitants de la région pendant quatre jours. Gageons que cette première et fructueuse collaboration contaminera les autres régions montagnardes l'été prochain.

Lancement d'un prix littéraire Liste Goncourt / Le Choix de l'Orient

Dans le cadre des activités du Salon du livre francophone de Beyrouth (26 octobre - 4 novembre 2012), 3ème Salon en importance après ceux de Paris et Montréal, et à la faveur de la venue à Beyrouth de l'Académie Goncourt, invité d'honneur du Salon, l'Institut Français du Liban lance, en partenariat étroit avec le Bureau régional de l'Agence universitaire de la Francophonie, un prix littéraire Liste Goncourt / Le Choix de l'Orient, dont le lauréat sera proclamé au moment du Salon. Le principe : créer un jury étudiant en associant les Départements universitaires de français de la région Moyen-Orient pour procéder à la sélection d'un ouvrage parmi les 8 titres de la 2ème sélection de l'Académie Goncourt (parution 3 octobre). Les délibérations du Grand Jury étudiant se tiendront à Beyrouth, et la proclamation du lauréat du Choix de l'Orient se fera le 31 octobre lors du Salon, en présence des membres de l'Académie Goncourt, et des médias.

Le Choix de l'Orient est présidé par Hyam Yared, romancière (Sous la tonnelle, Ed. Sabine Wespieser). Elle sera épaulée par un vice-président : Iskandar Habache, poète, traducteur et journaliste à El-Safir. Présenté lors des séances hebdomadaires de l'Académie Goncourt, Le Choix de

l'Orient a suscité l'enthousiasme de ses membres.

L'Académie se déplacera au Salon 2012 en formation presque complète : seront présents Edmonde Charles-Roux, présidente, Régis Debray, Didier Decoin, Tahar Ben Jelloun, Pierre Assouline, Bernard Pivot.

Un prix littéraire pour la filière métiers du livre

En s'appuyant sur les étudiants, il s'agit de créer un prix littéraire pérenne, susceptible de dynamiser la filière du livre au Moyen-Orient, spécialement dans le champ de la littérature francophone.

Le lauréat du Choix de l'Orient 2012 sera invité à l'occasion du Salon 2013. Ainsi, chaque année.

Son œuvre sera traduite en arabe.

Un projet régional inédit / Quelques chiffres

- 6 pays participants : Liban, Jordanie, Palestine, Egypte, Irak, Syrie
- 13 universités inscrites dans le projet
- 16 jurys étudiants au total (certaines universités, comme l'Université libanaise, comptent plusieurs jurys).

Plus que jamais, Beyrouth assume un rôle central en tant que capitale d'un pays de tradition francophone.

L'Institut Français du Liban et la Byblos Bank mécènes de la jeune photographie libanaise

Unis dans leur soutien à la jeune création photographique libanaise, l'Institut français du Liban et la Byblos Bank organisent conjointement, à la rentrée 2012, deux expositions mettant à l'honneur deux jeunes photographes libanais, Roy Samaha et Rima Maroun. Ces deux expositions auront lieu à la salle d'exposition de l'Institut français, rue de Damas à Beyrouth.

Roy Samaha est vidéaste et photographe, diplômé d'un Master en études filmiques de l'USEK. Depuis 2001, ses vidéos sont exposées dans nombre de festivals de films et d'art contemporain.

Actuellement, il donne des ateliers sur les pratiques alternatives de la vidéo dans différentes universités à Beyrouth. Il est représenté par la galerie « Espace Kettaneh-Kunigk » et a participé à de nombreux festivals et expositions au Liban et en Europe. Exposition du 11 septembre au 5 octobre 2012.

Rima Maroun est photographe et performeuse, diplômée de l'USEK. En 2006, elle cofonde le « Collectif Kahraba », un groupe d'artistes utilisant les arts visuels et du spectacle comme moyen d'expression et participe en tant qu'interprète à plusieurs spectacles sur ces cinq dernières années. Elle est également activement engagée, depuis 2009, dans le programme de l'école de danse Takween. Exposition du 10 au 27 octobre 2012.

La Byblos Bank a choisi de promouvoir la photographie, en mettant en lumière les talents et potentiels des jeunes photographes et artistes libanais. « Dans cette perspective, la Byblos Bank a lancé, lors du Beirut Art Fair 2012, le Byblos Bank Award, un prix annuel qui récompense l'innovation et la créativité dans la photographie.

La Banque poursuit son engagement photo à travers sa contribution avec l'Institut Français du Liban ainsi qu'une série d'activités à venir en 2013. », a affirmé Nada Tawil, directrice du Département de communication du groupe Byblos Bank.

L'Institut français du Liban soutient la jeune création libanaise. Dans les espaces

renovés de la salle d'exposition de Beyrouth, l'Institut français a mis en place une politique volontariste de promotion des jeunes artistes libanais ; après Abdulrahman Katanani, les expositions de l'automne seront consacrées à la photographie, avec deux artistes aux regards très divers.



Enfants, dans la cours des grands

Janine Badro

Journée type d'un libanais. Tu te lèves le matin fatigué de la veille. Tu prends ton café, tu te prépares pour aller au travail. Tu montes en voiture, tu passes plus d'une heure dans les embouteillages, tu fermes la vitre au nez de l'enfant qui te vend des fleurs ou tu lui donnes une pièce de monnaie pour qu'il te laisse tranquille de bon matin. Tu arrives au bureau, tu reprends du café. Tu termines ton travail, tu remontes en voiture, tu refermes la vitre au nez de l'enfant qui te vend des fleurs. Tu arrives à la maison épuisé par ta longue journée. La soirée t'appartient. Tu décides de te reposer dans un bon bain moussant, ou alors c'est réunion entre amis et bonne ambiance au rendez-vous. Lui également rentre crevé par sa journée passée sous le soleil. Lui, cet enfant à qui tu as fermé la

vitre au nez quelques heures plus tôt sans même te retourner vers lui et voir l'état pitoyable dans lequel il se trouve. De retour chez lui, cet enfant qui n'a parfois même pas dépassé les dix ans, craint deux choses : être sévèrement grondé parce que l'argent qu'il a rapporté n'est pas suffisant, ou bien d'être muni de nouvelles marchandises qu'il doit absolument vendre avant le lever du soleil.

Comment les reconnaître ? Facile ! Ces êtres sortis de l'ombre sont aujourd'hui des milliers à sillonner chaque jour les rues du pays, du nord au sud. C'est ces petits gamins, pas plus d'un mètre cinquante chacun, à peine vêtus de quoi leur couvrir le corps, qui s'arrêtent à côté de chaque voiture, la main tendue aux passagers, demandant l'aumône et essayant de se

débarrasser difficilement des objets dont ils ont été chargés : paquets de chewing gum, bouquets de fleurs, billets de loterie... Dans leurs yeux, si vous prenez la peine de regarder leurs yeux, vous pouvez lire des signes de désespoir, de crainte et de peur. Peur du présent cruel, peur d'un lendemain qui pourrait ne jamais voir le jour.

Aujourd'hui, ils sont près de 245,5 millions d'enfants dans le monde entier contraints à travailler dur du matin au soir, sous la pluie ou le soleil brûlant, et faisant face chaque jour aux multiples dangers qu'ils peuvent courir dans les rues ; un phénomène alarmant. Un simple accident peut coûter la vie à ses êtres fragiles et sans défense, privés de leur enfance et n'ayant jamais connu les bancs de l'école et les moments

de joie entre camarades.

En écrivant à propos de ces enfants abandonnés à eux-mêmes, je ne peux m'empêcher de penser à toi mon cher Abdallah. Toi ce jeune garçon de neuf ans que j'ai rencontré l'autre jour devant une des boîtes de la ville. Toi qui, à une heure du matin ne pouvais toujours pas rentrer chez toi avant de n'avoir vendu toutes tes jolies fleurs rouges, et qui suppliais les passants de te débarrasser de ta marchandise pour pouvoir aller te coucher. Si, comme le chantait Linda de Suza, un enfant peut faire chanter le monde, aujourd'hui c'est le monde qui pleure le sort de ces êtres innocents, victimes de la vie et à qui on a volé le sourire pour le remplacer par les larmes amères de l'injustice.

La saison du plus fort

Marwan El Tibi

La saison du plus fort

C'est bien connu, la saison du plus fort est toujours la meilleure. Cette année la saison estivale tant attendue n'a pas déçu les libanais d'outre-mer ainsi que les quelques touristes irresponsables venus dépenser leurs économies en contrepartie d'un service allant à veau l'eau, de prix défiant la Team Lebanon à l'ascension des sommets de la planète, de routes délabrées lorsqu'elles ne sont pas bloquées par des pneus enflammés.

A défaut d'inventer la roue, les libanais ont réinventé le pneu... et le tourisme d'extrême.

Notre slogan touristique devrait impérativement se transformer en

conséquence ; A la recherche de sensations nouvelles ? En manque d'une pointe d'exotisme ? Kidnapping, empoisonnement alimentaire, accident de la route, vol à la tire, agression à main armée, balle perdue, suffocation... Au Liban, ensemble, la vie devient impossible ! Je croyais ne jamais pouvoir comprendre ce qui pousse nos compatriotes de l'étranger à venir dépenser des fortunes dans un pays aux avantages touristiques approximatifs alors qu'au prix d'une location de voiture, de chalet ou appartement souvent en piètre état, de sorties à la plage ruineuses, d'alcool frelaté, d'essence surtaxé, ils pourraient se payer des vacances de rêves, location de villa incluse, dans des paradis

touristiques dignes de ce nom.

C'est en observant les encagoulés qui ont fait leur récente apparition médiatisée à outrance que j'ai enfin compris la logique qui n'en est pas une, et qui régit l'inconscient des libanais. Nous sommes profondément marqués par la loi du plus fort. Notre système confessionnel a bien fait les choses, nous sommes volontairement soumis à ce désir inavoué de vivre dans la crainte d'un embrasement général, d'un chaos ambiant, du manque total des principes élémentaires de la vie en société... bref, les animaux sauvages aiment la Jungle, et celle-ci le leur rend si bien. Ceux d'entre nous qui réussissent à échapper à ce destin inexorable

reviendront rarement aux sources. Ils auront réussi à se défaire définitivement du joug de la patrie infanticide. Grand bien leur fasse.

Quant à nous autres, idéalistes imbéciles, patriotes masochistes, nous continueront à nous auto-flageller au nom d'un Liban qui devrait être reconstruit depuis le temps que l'on entend la fameuse chanson et qui n'a plus de vert que la morve qui pendouille au nez des responsables jurassiques indéboullonnables.

Cette saison, et celles qui suivront seront toujours les mêmes au sein d'un état auquel il reste quand même le monopole du ridicule. Ce qui n'est pas rien, étant donné que chez nous, le ridicule tue.

Programme de Septembre de l'Institut Français du Liban - Le choix d'AL AYAM

WHITE WALL, organisé au Beirut Art Center en association avec la Fondation Saradar et une équipe de trois commissaires d'exposition, est un projet dont l'un des principaux objectifs est de donner une nouvelle impulsion à la scène graffiti libanaise.

Une quinzaine d'artistes internationaux venant de France, des États-Unis, d'Europe d'Amérique du Sud mais aussi d'Égypte et de Tunisie, ayant des visions et des pratiques très diverses de l'art de rue, partageront leur passion et leur savoir-faire avec une quinzaine d'artistes libanais invités à créer avec eux.

Le Beirut Art Center accueillera une partie de l'exposition mais l'essentiel se déroulera dans les rues de Beyrouth créant une interaction entre le lieu d'exposition et la ville.

